

COMMUNE DE LACHELLE

OISE

Compte – rendu du Conseil Municipal Du 28 novembre 2014

L'an deux mil quatorze, le 28 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de LACHELLE, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pascal SERET, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en service : quinze

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 24 novembre 2014

Membres présents : MM. Séret, Charnotet, Guidet, Mayeur, Escande, Renault, Louvet
Mmes Dreveau, Minard, Mestais, Ténart, Sterlin, Pihen

Membres excusés Mmes Mouret, Mercier

Membres absents : Mmes Mouret, Mercier

Secrétaire de séance : M. Louvet

Rappel de l'ordre du jour :

BUDGET EAU:

- Factures EAU
- Dossier PAYEN
- Charte Phyto Sanitaire

FONCIER:

- Adhésion ADTO

TRAVAUX:

- Impasse des Pommiers – demande de Subvention
- Abri Bus
- Projet LED
- SICAE

ARC:

- Transports Scolaires
- Salle des Sports SIVOC

La séance du conseil municipal démarre à 20h30.

M. GUIDET procède à la lecture des délibérations prises lors de la séance du 17 octobre 2014.
Aucune observation n'est formulée.

1) Facture EAU

Quelques compteurs sont à changer.
La facturation de l'eau est prévue pour courant décembre.
Une délibération sera prise pour valider auprès de la trésorerie certaines régularisations.

2) Charte Phyto Sanitaire

Compte-rendu de M. Xavier LOUVET.

A partir de 2016, il sera interdit toute utilisation de produits de traitements « toxiques ». M. Dreveau a effectué une formation lui permettant d'être titulaire d'un certificat individuel professionnel à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

3) Adhésion ADTO

Suite à la Commission travaux, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à l'Assemblée Générale constitutive de la Société Publique Locale « Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise ».
Cette association apporte son savoir sur l'organisation et la mise en œuvre de divers projets de travaux et d'aménagement d'infrastructures.
En y adhérant, la Commune approuve les statuts de l'ADTO et s'engage à acquérir une action de 50 € et de s'abonner annuellement pour un montant de 1€ par habitant.

Le Conseil Municipal approuve cette décision à l'unanimité.

4) Travaux « Impasse des Pommiers »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'inscrire au budget 2015 la prévision de Travaux de voirie Impasse des Pommiers.
Le Conseil Municipal approuve ce choix à l'unanimité.
Une demande subvention sera faite auprès du Conseil Général.

5) Abribus

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le nouvel abribus sera installé en janvier 2015. La Société BUEIL sera chargée de fournir et de poser cet Abri voyageurs.

6) Projet LED

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une proposition de la Société KELVES pour changer les lumières des différentes infrastructures de la Commune. Il serait question de remplacer tout le matériel existant par des tubes à LED.
Cette proposition nécessite une étude et le Conseil Municipal propose de remettre ce point afin d'y réfléchir plus précisément.

7) SICAE

Compte-rendu de M. Xavier LOUVET

Les travaux d'enfouissement et de renouvellement basse tension de l'éclairage ont commencé. Une circulation alternée est mise en place pendant toute la durée des travaux.

8) Transports Scolaires

Chaque famille dont les enfants sont scolarisés au collège ou au lycée a reçu un courrier de l'ARC notifiant le remboursement de la carte de transports payée à ATRIOM.

Monsieur Le Maire espère que pour la prochaine rentrée scolaire, les transports scolaires seront effectués par les bus de l'ARC.

9) Salle des Sports – SIVOC

La réhabilitation du Gymnase situé au collège Debussy à Margny-Les-Compiègne est nécessaire.

Points divers :

Monsieur le Maire informe l'ensemble des membres du Conseil Municipal :

- De la mise en place du recensement de la population en 2015.
- Des fonctions d'Assistante Maternelle de Mme CRAPPIER. (Lotissement de la Vallée)

M Charnotet rappelle que la cérémonie des vœux de M. Marini aura lieu le 6 janvier 2015 aux salles Saint Nicolas à Compiègne.

Mme Minard informe l'ensemble des élus que lors du dernier Conseil d'école, les enseignants ont mis en place un nouveau règlement intérieur qui sera signé par l'ensemble des parents. Il a été demandé de prévoir un éventuel stationnement des vélos au sein de l'école. Monsieur le Maire propose de réfléchir à ce sujet.

Mme Pihen rapporte que plusieurs habitants de la Grande Rue se plaignent de nuisances sonores provoquées par un chien. Il sera donc demandé au propriétaire de ce chien de veiller au confort de ses voisins. Mme Pihen demande s'il serait possible de sécuriser les marches du cimetière à l'aide de rampes et d'investir dans le logiciel de gestion de ce dernier. Monsieur le maire propose de prévoir ces travaux d'aménagement et d'achat de ce logiciel au budget 2015. Pour finir, Mme Pihen propose d'organiser une commission cimetière afin de faire un point sur l'organisation de celui-ci.

Mme Ténart fait un rappel sur les dates des différentes manifestations :

- 06/12/14 Marché de Noël à Rouen. Départ 8h00 place de l'école (RDV à 7h45). Retour prévu à 20h00.
- 07/12/14 Téléthon en partenariat avec l'ARC.
- 17/12/14 Distribution des colis des anciens en Mairie à partir de 15h00.
- 19/12/14 Tartiflette, place de l'Eglise.

M Guidet informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu un retour favorable sur le prestataire de cantine. (La Normande)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

